

faire montre de sa puissance et de ses ressources, Soliman accueille gracieusement la requête qui lui est faite, proteste de son respect pour la foi jurée, et donnant au traité son interprétation la plus large, ouvre ses arsenaux à l'amiral qu'il autorise à prendre tout ce qui lui est nécessaire. Sa générosité va jusqu'à mettre des ouvriers et des soldats à la disposition du lieutenant de son allié.

La question du ravitaillement était donc résolue, mais il en restait une non moins grave et peut-être plus épineuse encore, puisqu'on ne pouvait cette fois arguer du traité ; c'était celle de la solde des troupes ; les prêteurs ne manquaient pas, mais ils exigeaient des garanties, et la signature d'un agent de France, si recherchée aujourd'hui sur toutes les places du monde, avait à cette époque peu de cours dans les bazars de Constantinople. Marillac ne se désespère pas. Tandis que son compatriote procède aux opérations de ravitaillement sur les chantiers du Sultan, il va trouver Barberousse dont il pique la vanité par le récit des libéralités de Soliman, et en obtient une caution de 10,000 ducats d'or.

Grâces à ces secours venus si à propos, Saint-Blancart se trouvait au bout de quelques mois en état de reprendre la mer, mais sur ces entrefaites arriva la nouvelle de l'entrevue de Nice où Charles-Quint et François, sollicités par le Saint-Père, s'étaient entendus pour la trêve, et le même courrier apporta l'ordre qui rappelait la flotte. Quelques jours après, les galères françaises quittaient les eaux du Bosphore et faisaient voile pour Marseille.

A la faveur du répit que lui laissait le départ du baron de Saint-Blancart, Marillac se livra avec plus d'abandon à ses penchants pour la science, et se mit en quête de manuscrits et d'antiquités dont il tenait à doter les collections royales. Tout étranger qu'il fût à l'art militaire, il avait un goût très-prononcé pour les armes de luxe, et plusieurs lettres